

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2535

11 octobre 2012

SOMMAIRE

Abattoir Ettelbruck S.A.	121679	les p'tites fripouilles S.à r.l.	121675
Aberdeen Indirect Property Partners Active Soparfi	121678	McLaren S.A.	121663
Acmar Financial Luxembourg S.A.	121678	Mobilier et Jardin S.A.	121661
aeris CAPITAL Blue Ocean S.à r.l.	121665	redfox events	121675
Aiggre Dutch GP Holding S.à r.l.	121639	Société alimentaire d'Echternach S.A. ..	121664
Aiggre Dutch Holdings S.à r.l.	121679	Trizec 3 S.à r.l.	121653
Al Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l.	121641	Trizec 4 S.à r.l.	121653
Amazon Payments Europe S.C.A.	121678	Trizec S.à r.l.	121652
Asia Finance S.à r.l.	121679	Turmes-Agri Services S.à r.l.	121653
A.S. Watson (Europe) Investments S.à r.l.	121677	Ulysse Formations S.A.	121654
A.Z.Com S.A.	121675	Ulysses Participation S.à r.l.	121653
Blanc S.A.	121677	Vaduz & Overseas Consolidated Interests S.à r.l.	121653
Capitalpost Luxembourg S.à r.l.	121661	Valfrais-Lux S.A.	121654
DIF Infrastructure Capital Holdings (France) S.à r.l.	121679	Valura S.A.	121654
Dry Bulk Bagging S.A.	121657	VB (Luxembourg) S.à r.l.	121655
European Perfumes S.à r.l.	121665	Vertlion S.A.	121655
factorP S. à r.l.	121675	Viewfield Holding S.A.	121655
Garmin Luxembourg Holdings S.à r.l.	121636	Villa International S.à r.l.	121654
H.E.M.C.O. S.A.	121660	W.05 Steinfort "Victus"	121655
HMS Lux S.A.	121680	Wachsend Handelsgesellschaft A.G.	121656
Hutchison Telecommunications (Luxembourg) S.à r.l.	121680	West Putnam RE 2	121656
la Colonne, société à responsabilité limitée	121659	White Plains SPF S.A.	121656
LaSalle ZAMA S.à r.l.	121634	WHV Immobilien Sàrl	121655
Lerylux SA	121657	Wideas S.à r.l.	121654
		Wideas S.à r.l.	121656
		Wilko Lux Enseignes S.à r.l.	121657
		Woolsack S.A.	121657

LaSalle ZAMA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 125.320.

In the year two thousand and twelve,
on the eleventh day of the month of September.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

- "LaSalle Japan Logistics S.à r.l." a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 101.072, and

- "LaSalle Japan Logistics (JPY) S.à r.l." a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 102.729,

both companies here represented by Mrs Laetitia Georgel, legal assistant, residing professionally at 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

by virtue of two (2) proxies given to her under private seal, on 30 August 2012.

Said proxies, being signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole partners of "LaSalle Zama S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 125 320, incorporated pursuant to a notarial deed on March 14, 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations on March 28, 2007, number 467. The articles of incorporation were last amended on May 18, 2012, pursuant to a notarial deed, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations on 22 June 2012, number 1565.

The appearing parties representing the whole corporate capital required the notary to act the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the partners decide to dissolve the Company and to put into liquidation.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the partners decide to appoint as liquidators with individual signing authority:

- Mrs. Stéphanie DUVAL, born on 10 June 1971 in Sainte-Catherine, France, residing professionally at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

- Mrs. Virginie VELY, born on 7 November 1976 in Woippy, France, residing professionally at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

The liquidators have the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidators may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidators may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidators are relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidators may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of their powers it determines and for the period it will fix.

The liquidators may distribute the Company's assets to the partners in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the proxy holder of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with Us the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le onze septembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

- «LaSalle Japan Logistics S.à r.l.» une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 41, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.072,

- «LaSalle Japan Logistics (JPY) S.à r.l.» une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 41 Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.729,

Les deux sociétés ici représentées par Madame Laetitia Georgel, assistante légale, résidant professionnellement au 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

en vertu de deux (2) procurations sous seing privé lui délivrées, en date du 30 août 2012.

Lesdites procurations, signées «ne varietur» par la mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui

Lesquelles parties comparantes sont les associées de «LaSalle Zama S.à r.l.» (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 125 320, constituée selon un acte notarié en date du 14 mars 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 467 au 28 mars 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié en date du 18 mai 2012, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1565 du 22 juin 2012.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

En conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, les associés décident de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, les associés décident de nommer comme liquidateurs avec pouvoir de signature individuelle:

- Madame Stéphanie DUVAL, née le 10 juin 1971 à Sainte-Catherine, France, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

- Madame Virginie VELY, née le 7 novembre 1976 à Woippy, France, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les liquidateurs peuvent accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Les liquidateurs peuvent exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Les liquidateurs n'ont pas à faire l'inventaire et peuvent se référer aux comptes de la Société.

Les liquidateurs pourront, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'ils fixeront.

Les liquidateurs pourront distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: L. GEORGEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11873. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012119756/111.

(120161897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Garmin Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 349.637.900,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 165.065.

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth day of August,

Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, to whom remains the present deed,

THERE APPEARED:

Garmin Ltd, a stock corporation, incorporated and existing under the laws of Switzerland, having its registered office at Mühlentalstrasse 2, 8200 Schaffhausen, Switzerland and being registered with the Handelsregister des Kantons Schaffhausen under number CH.290.3.016.704-3.- (the Sole Shareholder),

here represented by Mr. Ronan Carroll, private employee, residing professionally in 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 26 August, 2012.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

that, it is the sole actual shareholder of Garmin Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 165.065 and having a share capital of three hundred and forty nine million two hundred and eighty seven thousand nine hundred United States dollars (USD 349,287,900.-) (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on November 28, 2011, published in The Memorial, Recueil des Sociétés et Associations number 101, on 12 January 2012. The articles of association have been amended for the last times by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on December 23, 2011, published in The Memorial, Recueil des Sociétés et Associations number 749, on 21 March 2012 .

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of three hundred fifty thousand (USD 350,000.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of three hundred forty-nine million two hundred eighty-seven thousand nine hundred United States dollars (USD 349,287,900.-) represented by three million and four hundred and ninety two thousand eight hundred and seventy nine (3,492,879) shares having a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, to three hundred forty-nine million six hundred thirty-seven thousand nine hundred United States dollars (USD 349,637,900.-) by way of the creation and issuance of three thousand five hundred (3,500) shares of the Company, having a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each.

2. Subscription to and payment of the newly issued shares as specified under item 1. above by USD 350,000 in cash together with a share premium of an amount of three million one hundred fifty thousand United States dollars (USD 3,150,000.-).

3. Subsequent amendment to article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital specified under item 1. above.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase of the share capital of the Company by an amount of three hundred and fifty thousand United States dollars (USD 350,000.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of three hundred forty-nine million two hundred eighty-seven thousand nine hundred United States dollars (USD

349,287,900.-) represented by three million and four hundred and ninety two thousand eight hundred and seventy nine (3,492,879) shares having a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, to three hundred forty-nine million six hundred thirty-seven thousand nine hundred United States dollars (USD 349,637,900.-) by way of the creation and issuance of three thousand five hundred (3,500) new shares of the Company, having a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each and having the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to the three thousand five hundred (3,500) shares and to fully pay up such share by a contribution in cash.

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares that the contribution of an amount of three million five hundred thousand United States dollars (USD 3,500,000.-) from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated as follows:

(i) an amount of three hundred fifty thousand United States dollars (USD 350,000.-) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) an amount of three million one hundred fifty thousand United States dollars (USD 3,150,000.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

The Sole Shareholder, represented as stated hereabove, declares that the new shares and the share premium have been fully paid up by contribution in cash, so that the amount of three million five hundred thousand United States dollars (USD 3,500,000.-) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The share capital is set at three hundred forty-nine million six hundred thirty-seven thousand nine hundred United States dollars (USD 349,637,900.-), represented by three million four hundred ninety-six thousand three hundred seventy-nine (3,496,379) shares in registered form, having a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, all subscribed and fully paid-up."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand Euro (EUR 3,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trentième jour du mois d'août,

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présent minute,

A comparu

Garmin Ltd, une société constituée et existant selon la loi suisse, ayant son siège social à Mühlentalstrasse 2, 8200 Schaffhausen, Suisse et enregistrée auprès du Handelsregister des Kantons Schaffhausen sous le numéro CH. 290.3.016.704-3.-(l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Ronan Carroll, employé privé, demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 26 août 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme dit ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

qu'il est l'associé unique de Garmin Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.065 et ayant un capital social de trois cent quarante-neuf millions deux cent quatre-vingt sept mille et neuf cents dollars des Etats-Unis (USD 349.287.900,-) (la Société). La Société a été constituée le 28 novembre 2011 suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 101 du 12 janvier 2012. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Gérard Lecuit prénommé daté du 23 décembre 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 749 du 21 mars 2012.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 350.000,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trois cent quarante-neuf millions deux cent quatre-vingt sept mille et neuf cents dollars des Etats-Unis (USD 349.287.900,-) représenté par trois millions quatre cent quatre-vingt douze mille huit cent soixante dix-neuf (3.492.879,-) parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune, à trois cent quarante-neuf millions six cent trente sept mille neuf cents dollars des Etats-Unis (USD 349.637.900,-) par l'émission de trois mille cinq cents (3.500,-) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune;

2. Souscription et libération des parts sociales nouvellement émises tel que spécifié au point 1. ci-dessus par un apport en espèces de USD 350.000 ensemble avec une prime d'émission d'un montant de USD 3.150.000;

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital social spécifiée au point. 1. ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement de la part sociale nouvellement émise dans le registre des associés de la Société; et

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 350.000,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trois cent quarante-neuf millions deux cent quatre-vingt sept mille et neuf cents dollars des Etats-Unis (USD 349.287.900,-) représenté par trois millions quatre cent quatre-vingt douze mille huit cent soixante dix-neuf (3.492.879,-) parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune, à trois cent quarante-neuf millions six cent trente sept mille neuf cents dollars des Etats-Unis (USD 349.637.900,-) par l'émission de trois mille cinq cents (3.500,-) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune, et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

En conséquence, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à la totalité des trois mille cinq cents (3.500,-) parts sociales et de les libérer entièrement par un apport en espèces.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare qu'un apport en espèces d'un montant de trois millions cinq cent mille dollars des Etats-Unis (USD 3.500.000,-) effectué par l'Associé Unique à la Société est affecté comme suit:

(i) un montant de trois cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 350.000) est affecté au compte de capital social de la Société; et

(ii) un montant de trois millions cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 3.150.000,-) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

L'Associé Unique, représenté comme dit ci-dessus, déclare que les nouvelles parts sociales et la prime d'émission ont été libérées intégralement moyennant un apport en espèces, de sorte que le montant de trois millions cinq cent mille dollars des Etats-Unis (USD 3.500.000,-) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à trois cent quarante-neuf millions six cent trente-sept mille neuf cents dollars des Etats-Unis (USD 349.637.900,-), représenté par trois millions quatre cent quatre-vingt seize mille trois cent soixante-dix-neuf (3.496.379) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement de la part sociale nouvellement émise dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ trois mille Euros (EUR 3.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, a signé ensemble, avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: R. CARROLL, L. GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 septembre 2012. Relation: LAC/2012/41601. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Référence de publication: 2012119688/196.

(120162370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Aiggre Dutch GP Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 123.439.

In the year two thousand and twelve, on the sixth day of September.

Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of AIGGRE DUTCH GP HOLDING S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 10B, rue des Mérovingiens Z.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500,-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 123.439 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on 27 December 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 358 of 13 March 2007.

The Meeting is chaired by Mr Regis Galiotto, employee, with professional address in Luxembourg.

The Chairman appoints as Secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Solange Wolter-Schieres, employee, with professional address in Luxembourg.

(The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to as the Bureau of the Meeting).

The shareholders of the Company (the Shareholders) present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list, which will remain attached to the present deed after having been signed by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies of the shareholders that are represented at the Meeting, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary will also remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Bureau thus having been formed, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. it appears from the attendance list that all the five hundred (500) shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, representing the entire subscribed share capital of the Company are present or represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items of the agenda.

II. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1.- Transfer of the registered office from L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht, to L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

2.- Subsequent amendment of the first sentence of Article 2.1 of the Articles of Incorporation so as to read as follows: "The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg."

III. the Shareholders have unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the company from L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht, to L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Second resolution

The meeting decides to amend the first sentence of Article 2.1 of the Articles of Incorporation so as to henceforth read as follows:

"The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg."

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the Bureau, the Bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le six septembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de AIGGRE DUTCH GP HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10B, rue des Mérovingiens Z.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange, au capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.439 (la Société). La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 27 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - numéro 358 du 13 mars 2007.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Régis Galiotto, employé, de résidence professionnelle à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutatrice Madame Solange Wolter-Schieres, employée, de résidence professionnelle à Luxembourg.

(Le Président, le Secrétaire et la Scrutatrice sont collectivement désignés comme le Bureau de l'Assemblée).

Les associés de la Société (les Associés) présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par les représentants des associés et les membres du Bureau.

Les procurations des associés représentés à l'Assemblée, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant resteront également annexées au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. il ressort de la liste de présence que toutes les cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée qui est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

II. l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Transfert du siège social de L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht, à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

2.- Modification subséquente de la première phrase de l'Article 2.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
"Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg."

III. Les Associés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht, à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la première phrase de l'Article 2.1 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

"Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg."

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au Bureau, le Bureau a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 septembre 2012. Relation: LAC/2012/42622. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2012.

Référence de publication: 2012119477/97.

(120161893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

AI Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 171.454.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twelfth of September.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"AI Keyemde (Cayman) Limited", a limited liability company formed and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglard House, Grand Cayman KYL-1104, registered with the Registrar of Companies of Cayman Islands under number MC-271584,

here represented by Mrs Linda HARROCH, lawyer, with professional address in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Boston, on 11 September 2012.

Said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "AI Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

- (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
- (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at five hundred thousand Danish krone (DKK 500,000.-) represented by five hundred thousand (500,000) shares of one Danish krone (DKK 1.-) each, divided into (i) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class D (the "Class D Shares"), (v) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class H (the "Class H Shares"), (ix) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class I (the "Class I Shares") and (x) fifty thousand (50,000) ordinary shares of class J (the "Class J Shares") and all together referred to as the "Shares", each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares (except from the Class A Shares) including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law and in the following order of priority: (i) no class B shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class C shares outstanding, (ii) no class C shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class D shares outstanding, (iii) no class D shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class E shares outstanding, (iv) no class E shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class F shares outstanding, (v) no class F shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class G shares outstanding, (vi) no class G shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class H shares outstanding, (vii) no class H shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class J shares outstanding.

5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 6.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C and B shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

15.4.1 an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

15.4.2 the balance of the total Available Amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only Class B shares are in existence).

16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 15.4.

17. Definition. Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled
L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and Payment

The five hundred thousand (500,000) shares have been subscribed by "Al Keyemde (Cayman) Limited", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of five hundred thousand Danish krone (DKK 500,000.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2012.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr. Michael J. RISTAINO, company vice president, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States of America;
 - Mrs. Myriam DELTENRE, accountant, born on February 16, 1963 in Arlon, Belgium, residing at 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgium;
 - Mr. Fergal O'HANNRACHAIN, accountant, born on 27 November 1964 in Dublin, residing at 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
 - Mrs. Linda HARROCH, lawyer, born in Casablanca, Marocco on May 10, 1973, residing at 2, rue de Peternelchen, L-2370 Howald, Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le douze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«Al Keyemde (Cayman) Limited», une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Iles Caymans, immatriculée auprès du Registrar of Companies des Iles Caymans sous le numéro MC-271584 et dont le siège social est au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman KYL-1104,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, avocat, demeurant à Howald, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston le 11 septembre 2012.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et Nom. Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de «Al Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3. Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet.

L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.3 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.4 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal,

les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.8 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.9 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de cinq cent mille couronnes danoises (DKK 500.000,-), représenté par cinq cent mille (500.000) parts sociales d'une valeur d'une couronne danoise (DKK 1.-) chacune divisées en (i) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»); (ii) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»); (iii) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»); (iv) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»); (v) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»); (vi) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»); (vii) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»); (viii) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»); (ix) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I») et (x) cinquante mille (50.000) parts sociales ordinaires de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J»), toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les «Parts Sociales»; chacune ayant une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1.-) et ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A) y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec la catégorie J).

5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi et dans l'ordre de priorité suivant: (i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C, (ii) aucune des Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D, (iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie D ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie E (iv) aucune des Parts Sociales de Catégorie E ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie F, (v) aucune des Parts Sociales de Catégorie F ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie G, (vi) aucune des Parts Sociales de Catégorie G ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie H, (vii) aucune des Parts Sociales de Catégorie H ne pourra être

rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie J.

5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 6.3), une telle catégorie de Parts Sociales donne droit à son détenteur au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que définie ci-après) pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales devant être rachetée et annulé.

5.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C et B sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants («Gérants») nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique».

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

10. Représentation de la société. Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes son autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.

11. Agent des gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les «Réunions du Conseil de Gérance») sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

13. Résolutions des associés.

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15. Distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

15.4.1 un montant équivalent à 0.25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les associés au pro rata de leurs parts sociales, sans égard de catégorie, puis

15.4.2 le solde du Montant Disponible sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière catégorie dans l'ordre alphabétique inversé (i.e en premier les Parts Sociales de Catégorie J, puis si aucune Part Sociale de Catégorie J existe, les Parts Sociales de Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Parts Sociales de Catégorie B existantes).

16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 15.4.

17. Définitions. Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où l'associé aura le droit à une distribution de dividendes en accord avec l'article 15 des Statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital et la réduction de réserve légale relative à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée mais réduit par (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts déterminés sur base des Comptes Intérimaires afférents (sans pour éviter tout doute tout calcul en double) tel que:

$MD = (PN + P + RC) - (P + RL)$ Pour lequel:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = perte (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts

Comptes Intérimaires signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire pertinente.

Date Comptable Intérimaire signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales pertinente.

18. Interprétation et Loi Luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

(a) un genre inclut tous les genres;

(b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(c) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);

(d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

«Al Keyemde (Cayman) Limited», prénommée, a souscrit l'ensemble des cinq cent mille (500.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de cinq cent mille couronnes danoises (DKK 500.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné..

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2012.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael J. RISTAINO, vice-président de société, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique;

- Madame Myriam DELTENRE, comptable, née le 16 février 1963 à Arlon, Belgique, demeurant au 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgique;

- Monsieur Fergal O'HANNRACHAIN, comptable, né le 27 Novembre 1964 à Dublin, demeurant au 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Madame Linda HARROCH, née le 10 mai 1973 à Casablanca, Maroc, demeurant au 2, rue de Peterelchen, L-2370 Howald, Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11911. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012119476/620.

(120161876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Trizec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 112.711.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés que le siège social de Trizec S.à.r.l. a été transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2012.

Pour Trizec S.à.r.l.

Référence de publication: 2012119987/13.

(120161765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Trizec 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 115.220.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés que le siège social de Trizec 3 S.à r.l. a été transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2012.

Pour Trizec 3 S.à r.l.

Référence de publication: 2012119988/13.

(120161764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Trizec 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 121.668.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés que le siège social de Trizec 4 S.à r.l. a été transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2012.

Pour Trizec 4 S.à r.l.

Référence de publication: 2012119989/13.

(120161763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Turmes-Agri Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9759 Knaphoscheid, 70, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 161.431.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012119991/10.

(120162536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Vaduz & Overseas Consolidated Interests S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 124.855.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés que le siège social de Vaduz & Overseas Consolidated Interests S.à r.l. a été transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2012.

Pour Vaduz & Overseas Consolidated Interests S.à r.l.

Référence de publication: 2012120001/13.

(120161766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Ulysses Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 7.050.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 août 2012.

Référence de publication: 2012119992/10.

(120162501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Ulyse Formations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 116.442.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012119996/10.

(120161927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Villa International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.974.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012120004/9.

(120162307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Valfrais-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8824 Perle, 4, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 82.304.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012120005/10.

(120162425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Wideas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8129 Bridel, 2, Um Feitekneppchen.

R.C.S. Luxembourg B 131.163.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012120021/14.

(120161928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Valura S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 28.582.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VALURA S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Référence de publication: 2012120007/11.
(120162153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

VB (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 169.694.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 9 juillet 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 9 août 2012.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2012120008/13.

(120161979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Vertlion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 115.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012120010/10.

(120162190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

WHV Immobilien Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 125.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Référence de publication: 2012120020/10.

(120162497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Viewfield Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 83.678.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2012

Server Group Europe S.A. a été révoquée de son poste de commissaire aux comptes de la société.

Luxembourg Offshore Management Company S.A., LOMAC S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 22206, ayant son siège social 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, a été élue au poste de commissaire aux comptes de la société. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2013.

Référence de publication: 2012120012/13.

(120161787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

W.05 Steinfort "Victus", Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wintrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 104.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour W.05 Steinfort "Victus"

Signature

Référence de publication: 2012120015/11.

(120162158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

West Putnam RE 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.250.

Der Jahresabschluss vom 31 Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nuno Aniceto.

Référence de publication: 2012120016/11.

(120161802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Wachund Handelsgesellschaft A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 143.867.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2012.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012120018/12.

(120161777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

White Plains SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 64.326.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.09.2012.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2012120019/12.

(120162553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Wideas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8129 Bridel, 2, Um Feitekneppchen.

R.C.S. Luxembourg B 131.163.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012120022/14.

(120161929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Wilko Lux Enseignes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 169, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 73.049.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012120023/10.

(120162437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Woolsack S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 116.243.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WOOLSACK S.A.
Un mandataire*

Référence de publication: 2012120024/11.

(120162612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Lerylux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselborn.
R.C.S. Luxembourg B 94.779.

Par la présente, je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mes fonctions d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 15 juillet 2012.

Marina LEBEDEVA.

Référence de publication: 2012120430/10.

(120161608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2012.

Dry Bulk Bagging S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 162.120.

In the year two thousand and twelve, on the twelfth of September.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

Mr. Bertrand BARTHEL, employee, residing professionally in L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, acting as representative of the board of directors of the public limited company "Dry Bulk Bagging S.A.", established and having its registered office in L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 162120, (the "Company"), pursuant to a power given by a resolution of the board of directors taken in its meeting dated August 29th, 2012;

a copy of the minutes of the said meeting, signed "ne varietur" by the appearing person and the officiating notary, shall remain attached to the present deed with which they shall be formalised.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations as follows:

1. The Company has been incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, in replacement of M^e Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg, on June 24, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2179 of September 16, 2011,

and the articles of association have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, on January 26, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 736 of March 20, 2012.

2. The subscribed share capital is set at two hundred and six thousand Euros (206,000.- EUR) consisting of two hundred and six thousand (206,000) shares without designation of a nominal value.

3. Pursuant to article 5 of the articles of association of the Company, the corporate capital may be increased from its present amount up to three million Euros (3,000,000.- EUR) by the creation and issue of additional shares without designation of a nominal value.

4. Pursuant to the same article 5 of the articles of association of the Company, the board of directors is authorised, during a period of five years ending on the 16th of September 2016, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital.

5. Through its resolution dated August 29th, 2012, the board of directors of the Company has decided to increase the share capital by an amount of nine hundred ninety-four thousand Euros (994,000.- EUR) so as to raise the subscribed capital from its present amount of two hundred and six thousand Euros (206,000.- EUR) up to one million two hundred thousand Euros (1,200,000.- EUR), by the creation and issue of nine hundred ninety-four thousand (994,000) new shares without designation of a nominal value (the "Newly Issued Shares").

6. The Newly Issued Shares in the Company have been subscribed and allocated to the subscribers detailed on the above mentioned circular resolutions.

The justifying applications forms, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed the deed to be filed with it with the registration authorities.

The Newly Issued Shares have been paid up by a contribution in cash. The proof of the payment of nine hundred ninety-four thousand Euros (994,000.- EUR) has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

7. As a consequence of such capital increase, the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company is amended and henceforth reads as follows:

" Art. 5. Share capital. (First paragraph). The subscribed share capital is set at one million two hundred thousand Euros (1,200,000.- EUR) consisting of one million two hundred thousand (1,200,000) shares without designation of a nominal value."

Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand one hundred Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing person, acting as said before, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said appearing person has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le douze septembre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Monsieur Bertrand BARTHEL, employé, demeurant professionnellement à L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, agissant en qualité de mandataire du conseil d'administration de la société anonyme "Dry Bulk Bagging S.A.", établie et ayant son siège L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 162120, (la "Société"), en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion datée du 29 août 2012;

une copie dudit procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualité, a requis le notaire soussigné d'acter ses déclarations comme suit:

1. La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, le 24 juin 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2179 du 16 septembre 2011,

et les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 26 janvier 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 736 du 20 mars 2012.

2. Le capital social souscrit est fixé à deux cent six mille euros (206.000.- EUR) représenté par deux cent six mille (206.000) actions sans désignation de valeur nominale.

3. Conformément à l'article cinq (5) des statuts de la Société, le capital social pourra être porté de son montant actuel à trois millions d'euros (3.000.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions supplémentaires sans désignation de valeur nominale.

4. Conformément au même article 5 des statuts de la Société, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans se terminant le 16 septembre 2016, autorisé à augmenter en temps utile qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

5. Par sa résolution du 29 août 2012, le conseil d'administration de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf cent quatre-vingt-quatorze mille euros (994.000,- EUR) en vue de le porter de son montant actuel de deux cent six mille euros (206.000,- EUR) à un million deux cent mille euros (1.200.000,- EUR), par la création et l'émission de neuf cent quatre-vingt-quatorze mille (994.000) nouvelles actions sans désignation de valeur nominale (les "Actions Nouvellement Emises").

6. Les Actions Nouvellement Emises de la Société ont été souscrites et affectées aux souscripteurs apparaissant sur les résolutions circulaires ci-avant mentionnées.

Les formulaires justificatifs de souscription, après avoir été signés "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Actions Nouvellement Emises ont été libérées par un apport en numéraire. La preuve du paiement des neuf cent quatre-vingt-quatorze mille euros (994.000,- EUR) a été donnée au notaire soussigné qui le constate expressément.

7. En conséquence d'une telle augmentation du capital, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et se lit désormais comme suit:

" **Art. 5. Capital Social. (premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à un million deux cent mille euros (1.200.000,- EUR) représenté par un million deux cent mille (1.200.000) actions sans désignation de valeur nominale."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de deux mille cent euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la personne comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ladite personne comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. BARTHEL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 septembre 2012. LAC/2012/42874. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2012.

Référence de publication: 2012119596/117.

(120162234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

la Colonne, société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 72, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 34.501.

L'an deux mil douze, le seize juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Gerd GRUENTAL KLESTADT, gérant de sociétés, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 72, Grand'Rue;

2) Madame Charlène SOCHER, épouse GRUENTAL KLESTADT, gérante de sociétés, demeurant à L-1660 Luxembourg, 72, Grand'Rue;

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, déclarent être les associés (les «Associés») de «la Colonne, société à responsabilité limitée», une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 72,

Grand-Rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 34.501 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Me Paul DECKER, alors notaire de résidence à Echternach le 27 juillet 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en 1991 sous le numéro 42.

Toutes les 100 (cent) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatre Cent (EUR 123,94) chacune, représentant la totalité du capital souscrit de la Société d'un montant de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros soixante-huit Cents (EUR 12.394,68 sont présentes ou représentées à l'assemblée qui est par conséquent valablement constituée et peut délibérer sur les points portés à l'ordre du jour. Les associés déclarent avoir été dûment convoqués à l'Assemblée et informés de l'ordre du jour.

Les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), les Associés décident de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, les Associés désignent comme liquidateur Monsieur Gerd GRUENTAL KLESTADT, gérant de sociétés, né le 23.12.1932 à Düsseldorf, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal (le «Liquidateur») auquel sont conférés les pouvoirs prévus par les dispositions légales en vigueur.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur a le droit de distribuer les actifs en espèces et également de verser aux Associés dans l'intérêt de la société des avances sur le produit de la liquidation, lesquelles distributions d'avances pourront être réalisées par l'encaissement de billets à ordre détenus par la Société au profit des Associés.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Les Associés décident en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, aux Associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. GRUENTAL KLESTADT, C. SOCHER et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2012. LAC/2012/34365. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2012.

Référence de publication: 2012118887/54.

(120161563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2012.

H.E.M.C.O. S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 127.119.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision unilatérale prise en date du 17 septembre 2012 que:

- La société Cyan S.à r.l., immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136122, ayant son siège social au 14 rue du marché aux Herbes L-1728 Luxembourg et représentée par Monsieur Thierry Grosjean, démissionne de ses fonctions d'Administrateur groupe A avec effet immédiat,

- Monsieur Thierry Grosjean, né le 03/08/1975 à Metz (France), ayant son adresse professionnelle au 14 rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, démissionne avec effet immédiat de ses fonctions de représentant permanent de la Société HES S.A., administrateur, ayant son siège social au 14, rue du Marché aux herbes L-1728 Luxembourg, enregistrés au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B146967.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2012.

Pour H.E.M.C.O. S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012118040/22.

(120159760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2012.

Capitalpost Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 96.976.

—
Extrait des résolutions des associés du 11 septembre 2012

Il résulte des dites résolutions que:

1. Mr. Ian Blake, demeurant professionnellement One Vine Street, London, W1J OAH Great Britain à démissionné de sa fonction de Gérant de la Société avec effet au 11 Septembre 2012.

2. Mr. Philip Gittins demeurant professionnellement 40 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a été nommé Gérant de la Société avec effet au 11 Septembre 2012 pour une durée indéterminée.

3. Mr. Anthony Smedley demeurant professionnellement 31 Gresham Street, London EC2V 7QA United Kingdom a été nommé Gérant de la Société avec effet au 11 Septembre 2012 pour une durée indéterminée.

Les adresses des Gérant ont été modifiée avec effet au 5 décembre 2011

- Monsieur Costas Constantinides, Gérant, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; et

- Monsieur Russell Perchard, Gérant, né le 16 janvier 1978 à Jersey, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Mr. Philip Gittins, Gérant

- Mr. Anthony Smedley, Gérant

- Mr. Stephen Coe, Gérant

- Mr. Russell Perchard, Gérant

- Mr. Costas Constantinides, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 Septembre 2012.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012119560/32.

(120162277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Mobilier et Jardin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4972 Dippach, 55B, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.394.

—
L'an deux mille douze, le cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de «MOBILIER et JARDIN S.A.» (la «Société»), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 55B route de Luxembourg, L-4972 Dippach, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, daté du 8 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») le 19 avril 2007, sous le numéro 653 et page 31.311. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 124 394.

Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné, en date du 16 décembre 2008, publié au Mémorial, le 26 janvier 2009, sous le numéro 171 et page 8.189.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Willy PEETERS, administrateur de société, avec adresse professionnelle à Dippach (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Ondina MARTINS DA COSTA, employée, demeurant à Beyren (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé à QUATRE-VINGT MILLE SIX CENTS EUROS (80'600.- EUR) est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable. Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée DECIDE la dissolution anticipée de la Société «MOBILIER et JARDIN S.A.» prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société:

Monsieur Willy PEETERS, administrateur de société, né à Mechelen (Belgique) 12 mai 1945, avec adresse professionnelle au 55A route de Luxembourg, L-4972 Dippach.

Troisième résolution

L'Assemblée DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

L'assemblée DECIDE encore de fixer la rémunération brute du liquidateur, quant à ses activités de liquidation à deux mille cinq cents euros, jusqu'à la fin 2012.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau de l'Assemblée ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: W. PEETERS, B. D. KLAPP, O. MARTINS DA COSTA, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11636. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012119243/67.

(120161622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2012.

McLaren S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.008,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 169.878.

*Contribution in kind declaration of the Board of Directors of the Company
(Art. 26-1 (3quinquies) of the law of 10 August 1915 on commercial companies)*

In the year two thousand and twelve, on 23 August.

Description of the contribution in kind

The contribution in kind of 9,230 A ordinary shares, 650 B ordinary shares and 520 C ordinary shares in McLaren Construction Group plc, a public company limited by shares, incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at McLaren House, 100 Kings Road, Brentwood, Essex CM 14 4EA, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under 05384316, is valued at fifteen million one-hundred forty-two thousand and fifteen Great British Pounds (GBP 15,142,015.-), as provided for in the annual accounts of McLaren Construction Group plc as at 31 July 2011 established by Lambert Chapman LLP, a limited liability partnership registered in England and Wales under registered number 0C328593, located at 3, Warners Mill, Silks Way, Braintree, Essex, CM7 3GB, according to the net asset valuation method.

The annual accounts have been audited in accordance with Directive 2006/43/CE as provided for in article 26-1(3quarter) of the Luxembourg law of 10 August 1915 governing commercial companies. Such accounts show a shareholder equity of fifteen million one-hundred forty-two thousand and fifteen Great British Pounds (GBP 15,142,015.-). This GBP value has been converted into nineteen million three hundred thirty-three thousand four hundred seventy-six euro (EUR 19,333,476) by application of the Euro Foreign Exchange Reference Rate published by the European Central Bank at 3.00 p.m. CET on 25 July 2012 (the "Exchange Rate"). The Exchange Rate is 1 Great British Pounds for 1.27681 euro (GBP 1/ EUR 1.27681).

Contributors

The contribution in kind has been made by Kevin Robert Taylor, born on 15 January 1966 in London (United Kingdom of Great Britain), bearer of passport number 707505858, issued by the Foreign and Commonwealth Office on 15 July 2010, residing at Monte Carlo Sun, 74 Boulevard d'Italie, 98000 Monaco and Philip James Pringle, bom on 5 April 1963 in Basildon (United Kingdom of Great Britain), bearer of passport number 108118203, issued by the United Kingdom Passport Agency on 9 August 2006, residing at McLaren House, 100 Kings Road, Brentwood, Essex CM 14 4EA, United Kingdom.

Kevin Robert Taylor is the owner of 8,840 fully paid A ordinary shares and 520 fully paid C ordinary shares of McLaren Construction Group plc and Philip James Pringle is the owner of 390 fully paid A ordinary shares and 650 fully paid B ordinary shares of McLaren Construction Group plc.

Number of shares issued

The share capital of the Company is increased from its current amount of thirty-one thousand and two euro (EUR 31,002), represented by three hundred ten thousand and twenty (310,020) class A shares with a par value of ten euro-cent (EUR 0.1) each, up to thirty-one thousand and eight euro (EUR 31,008) through the issue of sixty (60) new class A shares (10 class A1 shares, 10 class A2 shares, 10 class A3 shares, 10 class A4 shares, 10 class A5 shares and 10 class A6 shares) with a par value of ten euro-cent (EUR 0.1) each.

Statements

The Board of Directors states that the value of the contribution in kind of 9,230 A ordinary shares, 650 B ordinary shares and 520 C ordinary shares in McLaren Construction Group plc corresponds at least to the number, to the nominal value, or, where there is no nominal value, the accounting par value, and where appropriate, to the premium on the shares to be issued against such contribution.

The Board of Directors confirms that no new circumstances with regard to the original valuation have occurred.

The Board of Directors states herewith that the present declaration is worded in English, followed by a French version; on request of the Board of Directors and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

In Luxembourg, on 23 August 2012.

Signatures.

Suit la traduction française du texte qui précède

Déclaration du conseil d'administration de la Société concernant un apport en nature (Art.26-1 (3quinquies) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales)

L'an deux mille douze, le 23 août.

Description de l'apport en nature

L'apport en nature de 9,230 actions ordinaires A, 650 actions ordinaires B et 520 actions ordinaires C dans McLaren Construction Group pic, une société anonyme par actions, constituée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à McLaren House, 100 Kings Road, Brentwood, Essex CM14 4EA, Royaume-Uni, immatriculée au registre des sociétés pour l'Angleterre et le Pays de Galles sous le numéro 05384316, est évalué quinze millions cent quarante-deux mille et quinze Livre Sterling (GBP 15.142.015), tel qu'indiqué aux comptes annuels de McLaren Construction Group pic au 31 juillet 2011 établis par Lambert Chapman LLP, une société à responsabilité limitée immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro d'enregistrement OC328593, ayant son siège social à 3, Warners Mill, Silks Way, Braintree, Essex, CM7 3GB, selon la méthode de la valorisation de l'actif net.

Les comptes annuels ont été audités conformément à la Directive 2006/43/CE tel qu'indiqué par l'article 26-1 (3quater) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Ces comptes annuels indiquent un capital propre de quinze millions cent quarante-deux mille quinze Livre Sterling (GBP 15.142.015). Cette valeur GBP a été convertie en dix neuf millions trois cent trente-trois mille quatre cent soixante-seize euros (EUR 19.333.476) en application du taux de change de référence de l'euro publié par la Banque Centrale Européenne à 15 heures CET le 25 juillet 2012 (le "Taux de Change"). Le Taux de Change est de 1 Livre Sterling pour 1,27681 euro (GBP 1/EUR 1,27681).

Apporteurs

L'apport en nature a été réalisé par Kevin Robert Taylor, né le 15 janvier 1966 à Londres (Royaume-Uni de Grande Bretagne), titulaire du passeport numéro 707505858, délivré par le Foreign and Commonwealth Office le 15 juillet 2010, résidant à Monte Carlo Sun, 74 Boulevard d'Italie, 98000 Monaco et Philip James Pringle, né le 5 avril 1963 à Basildon (Royaume-Uni de Grande Bretagne), titulaire du passeport numéro 108118203, délivré par l'agence des passeports du Royaume-Uni le 9 août 2006, résidant à McLaren House, 100 Kings Road, Brentwood, Essex CM14 4EA, Royaume-Uni.

Kevin Robert Taylor est titulaire de 8.840 actions ordinaires A entièrement payées et de 520 actions ordinaires C entièrement payées dans McLaren Construction Group pic et Philip James Pringle est le titulaire de 390 actions ordinaires A entièrement payées et 650 actions ordinaires B entièrement payées dans McLaren Construction Group pic.

Nombre d'actions émises

Le capital social de la Société est augmenté de son montant actuel de trente-et-un mille et deux euros (EUR 31.002), représenté par trois cent dix mille et vingt (310.020) actions ordinaires de classe A ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, à trente-et-un mille et huit euros (EUR 31.008) par l'émission de soixante (60) nouvelles actions de classe A (10 actions de classe A1, 10 actions de classe A2, 10 actions de classe A3, 10 actions de classe A4, 10 actions de classe A5 et 10 actions de classe A6) ayant une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0,10) chacune.

Déclarations

Le conseil d'administration déclare que la valeur de l'apport en nature de 9.230 actions ordinaires A, 650 actions ordinaires B et 520 actions ordinaires C dans McLaren Construction Group pic correspond au moins au nombre, à la valeur nominale ou, à défaut de valeur nominale, au pair comptable et, le cas échéant, à la prime attachée aux actions à émettre en contrepartie de cet apport.

Le conseil d'administration confirme qu'aucune nouvelle circonstance n'est apparue s'agissant de l'évaluation initiale.

Signatures.

Référence de publication: 2012119795/95.

(120161996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Socade S.A., Société alimentaire d'Echternach S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6450 Echternach, 3-5, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 93.392.

Extrait de la réunion du conseil d'administration de la société anonyme Société alimentaire d'Echternach tenue au siège social en date du 06 janvier 2012 à 10 h

Le conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer comme délégué à la gestion journalière avec droit de signature pour l'activité autorisée pour une durée indéterminée avec effet immédiat:

- Monsieur Emile ELSEN demeurant professionnellement à

3-5, route de Luxembourg

L-6477 ECHTERNACH

en remplacement de:

- Madame Pascale DEMIDDELAER demeurant professionnellement à

3-5, route de Luxembourg

L-6477 ECHTERNACH

Echternach, le 06 janvier 2012.

Joseph LEESCH / Maximilien LEESCH

Un Administrateur / Un Administrateur

Référence de publication: 2012119318/21.

(120161353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2012.

aeris CAPITAL Blue Ocean S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 150.267.

Der Teilhaber der Gesellschaft, BARDEEN spezialisierter Investmentfonds, hat mit Wirkung zum 1. Februar 2012 seine Verwaltungsgesellschaft gewechselt. Die neue Verwaltungsgesellschaft trägt den Namen aeris CAPITAL Management Company S.A., mit Sitz in 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg und ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg unter B128340.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. September 2012.

Für aeris CAPITAL Blue Ocean S.à r.l.

Die Domizilstelle

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

Référence de publication: 2012119442/16.

(120162232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

European Perfumes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 171.469.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twentieth of August.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BRIDGEPOINT CAPITAL (NOMINEES) LIMITED, having its registered office in 30 Warwick Street, London W1B 5AL, United Kingdom, registered at the companies register of the United Kingdom under the number 3139614, duly represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on August 16, 2012.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

" **1. Corporate form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of European Perfumes S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers jointly;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31st December (all dates inclusive).

14.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company, determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased

by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription and Payment

All the 12,500 shares have been subscribed by BRIDGEPOINT CAPITAL (NOMINEES) LIMITED, prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2012.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) Are appointed managers of the Company for an indefinite period:

a) HALSEY S.a r.l., R.C.S. Luxembourg B Number 50.984, a company with its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;

b) Mr Christophe GAMMAL, director of companies, born on 9 August 1967 in Uccle, Belgium, with professional address at 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg;

c) Mrs Daphne CHARBONNET, director of companies, born on 30 January, 1979 in Caen, France, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

d) Mr Michael GOOSSE, director of companies, born on 29 May 1977 in Libramont, Belgium, with professional address at 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF and in faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the proxy holder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt août.

Par-devant la soussignée Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

BRIDGEPOINT CAPITAL (NOMINEES) LIMITED, avec siège social au 30 Warwick Street, Londres W1B SAL, Royaume-Uni, immatriculée au registre des sociétés du Royaume Unis sous le numéro 3139614, ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 16 août 2012.

Laquelle procuration après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

" **1. Forme sociale et Nom.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de European Perfumes S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'Article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 D'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, debentures, debenture stocks, obligations, ou tous autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres biens de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissement, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 De poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou des dettes de toute personnes poursuivant une activité commerciale;

3.3 D'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 D'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté, y compris l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient taxés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non émis, et de vendre, racheter convertir et rembourser ces titres;

3.5 D'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 De s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle l'Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associé avec la Société dans toute activité), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemnisation ou rester indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou d'en être responsable, de l'endettement ou obligations financières de toute autre personne;

3.7 D'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus;

3.8 De vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des établissements de la Société, pour une contrepartie que le gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère approprié, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (ensemble ou seul) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 D'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, trustee ou autrement; (c) par voie ou à travers des trustees, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 D'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) accessoires ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans besoin d'autorisation en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros Euros (€12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associés" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est assujettie aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps en temps par plus qu'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à lier la Société:

10.1 Si la Société est administrée par un gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de Gérants, n'importe quels deux Gérants conjointement;

10.3 Toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.

11. Mandataire des gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourront déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présent en personne à la réunion et devra être compté dans le quorum et sera autorisé à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si une telle figure n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront convoquer ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime des Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Réunion des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion des Associés en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Réunion des Associés en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Réunion des Associés à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.

13.8.2 Les conditions de majorité requises pour l'adoption des résolutions lors de Réunion des Associés s'appliquent mutatis mutandis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Hormis lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'existe pas de condition de quorum requis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront valablement prises lorsque la Société aura reçu les copies originales (ou copies envoyées par fax ou pièces jointes à un email) des votes des Associés soumis aux conditions de l'Article 13.8.1 et des dispositions ci-dessus de cet Article 13.8.2, indépendamment du fait que tous les Associés aient voté ou non.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14.2 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, au moins une assemblée générale annuelle doit être tenue en vertu de l'article 196 de la Loi de 1915.

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

16. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

(a) Un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

Les 12.500 parts sociales ont été toutes souscrites par BRIDGEPOINT CAPITAL (NOMINEES) LIMITED, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2012.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1500.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) HALSEY S.à r.l., R.C.S Luxembourg, B Numéro 50.984, une société avec siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;

b) Monsieur Christophe GAMMAL, administrateur de sociétés, née le 9 août 1967 à Uccle, Belgique, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;

c) Madame Daphné CHARBONNET, administrateur de sociétés, née le 30 janvier 1979, à Caen, France, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

d) Monsieur Michaël GOOSSE, administrateur de sociétés, née le 29 mai 1977 à Libramont, Belgique, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 août 2012. Relation: LAC/2012/39619. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Référence de publication: 2012119623/524.

(120162208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

factorP S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 1A, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 131.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 20 septembre 2012.
Référence de publication: 2012119444/10.
(120162543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

les p'tites fripouilles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7217 Bereldange, 117, rue de Bridel.
R.C.S. Luxembourg B 157.347.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 20 septembre 2012.
Référence de publication: 2012119445/10.
(120162339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

A.Z.Com S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 19, rue de Saint Hubert.
R.C.S. Luxembourg B 38.287.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société AZ COM S.A. qui s'est tenue en date du 13 avril 2011

- L'Assemblée Générale:

* décide de remplacer Monsieur Yves BERCY, administrateur démissionnaire avec effet rétroactif au 18/05/2010 par Monsieur Michel JODOGNE, Administrateur de sociétés, demeurant 531, Route du Condroz, B-4031 Angleur (Belgique), nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015.

Le Conseil d'Administration est donc composé comme suit:

- Monsieur Pierre LAOUREUX (également administrateur-délégué)
 - Monsieur Melchior WATHELET
 - Royal Automobile Club de Belgique asbl
 - Monsieur Michel JODOGNE
 - Monsieur Luc VERMEULEN
- L'Assemblée confirme que le siège social de la société est bien au 19, rue de Saint-Hubert, L-1744 Luxembourg-Merl.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2012119449/23.

(120162440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

redfox events, Association sans but lucratif.

Siège social: L-7441 Lintgen, 36, rue de la Bergerie.
R.C.S. Luxembourg F 9.275.

STATUTEN

Im Jahre 2012, den 18. Juli

Sind erschienen:

Friedl Tom, wohnhaft in Grosbous, 18, rue de Wiltz, Student, Luxemburger
Weber Pit, wohnhaft in Lintgen, 146, route de Fischbach, Student, Luxemburger
Weicherding Jeff, wohnhaft in Lintgen, 36, rue de la Bergerie, Student, Luxemburger
Weicherding Jo, wohnhaft in Lintgen, 36, rue de la Bergerie, Student, Luxemburger

Welche hiermit eine Vereinigung ohne Gewinnzweck gründen möchten, die dem Gesetz vom 21. April 1928 sowie den aufgestellten Statuten unterliegt.

I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Die Vereinigung führt den Namen "redfox events"

Art. 2. Die Vereinigung hat den Sitz in Lintgen, 36, rue de la Bergerie. Der Sitz kann jederzeit in eine andere Ortschaft des Großherzogtums, nach Beschluss des Vorstandes, verlegt werden.

Art. 3. Die Vereinigung bezweckt folgendes:

- Die Organisation von Veranstaltungen jeglicher Art, sowie kulturelle Ereignisse
- Betreuen sowie administrieren anderer Veranstaltungen sowie kulturelle Ereignisse

Art. 4. Die Dauer der Vereinigung ist unbegrenzt.

II. Die Mitgliedschaft

Art. 5. Es gibt zwei Kategorien von Mitgliedern:

- Den Verwaltungsrat
- Die Mitglieder

Art. 6. Der Verwaltungsrat ist fest und muss mindestens aus zwei Mitgliedern bestehen. Die Dauer der Mitgliedschaft ist unbegrenzt. Folgende Mitglieder gehören zum Zeitpunkt der Gründung zum Verwaltungsrat:

Friedl Tom, wohnhaft in Grosbous, 18, rue de Wiltz, Student, Luxemburger

Weber Pit, wohnhaft in Lintgen, 146, route de Fischbach, Student, Luxemburger

Weicherding Jeff, wohnhaft in Lintgen, 36, rue de la Bergerie, Student, Luxemburger

Weicherding Jo, wohnhaft in Lintgen, 36, rue de la Bergerie, Student, Luxemburger

Art. 7. Um als Mitglied beitreten zu können, muss die jeweilige Person vom Verwaltungsrat angenommen werden und menschlicher Natur sein.

Art. 8. Das Mindestalter beträgt Sechzehn Jahre und die Mitgliedschaft für Mitglieder, die nicht dem Verwaltungsrat zugehören ist auf eine Dauer von einem Jahr limitiert. Nach Ablauf dieses Jahres muss die Mitgliedschaft erneut vom Vorstand akzeptiert und bestätigt werden.

Art. 9. Man kann die Vereinigung jeder Zeit verlassen.

Art. 10. Beim öfters nicht beteiligen an Veranstaltungen der Vereinigung sowie Versammlungen kann der Vorstand darüber entscheiden ob die Person die Vereinigung verlassen muss. Hierzu ist die Mehrheit der Stimmen des Verwaltungsrats nötig.

Art. 11. Ein Mitglied des Verwaltungsrats kann durch Abstimmung des Verwaltungsrats aus diesem ausgeschlossen werden. Hierzu benötigt es zweidrittel der Stimmen des Verwaltungsrats

Art. 12. Ein Mitglied welches nicht dem Verwaltungsrat angehört kann in den Verwaltungsrat aufgenommen werden, unter der Bedingung dass dieses Mitglied vom Verwaltungsrat ernannt wurde und die Mehrheit der Stimmen des Verwaltungsrats, bei einer Abstimmung, dies befürwortet. Sollte die Abstimmung unentschieden ausgehen, wird das Mitglied nicht im Verwaltungsrat aufgenommen.

III. Administration

Art. 13. Die Vereinigung wird durch einen Verwaltungsrat administriert welcher sich aus mindestens zwei und aus einem Maximum von 10 Mitgliedern zusammensetzt. Präsident, Vize-Präsident, Sekretär sowie der Kassierer (Treasorier) bilden im Verwaltungsrat den sogenannten Vorstand.

Art. 14. Präsident sowie Vize-Präsident, Sekretär und Kassierer werden durch Abstimmung vom Verwaltungsrat jedes Jahr neu gewählt.

Art. 15. Das Unterschreiben von rechtlichen Dokumenten erfordert die Unterschrift von mindestens einem Mitglied des Verwaltungsrats welches auch im Vorstand sein muss.

Art. 16. Ein Mitglied des Verwaltungsrats kann ein Dokument repräsentativ für ein Mitglied des Vorstandes unterschreiben, falls dieser ihm dieses Recht erteilt.

IV. Generalversammlung

Art. 17. Die Generalversammlung kann nur Entscheidungen oder Beschlüsse treffen wenn zwei Drittel der Mitglieder anwesend sind. Wird diese Bedingung nicht erfüllt, so kann 15 Minuten später eine 2. Versammlung einberufen werden, für die kein Quorum erforderlich ist.

Art. 18. Die Generalversammlung besteht aus allen Mitgliedern. Sie ist das höchste Organ der Vereinigung. Die wichtigsten Entscheidungen sind der Generalversammlung vom Gesetz her vorenthalten. Diese sind:

1. die Änderung der Statuten
2. das Abändern des Gesellschaftszwecks
3. die Auflösung der Vereinigung
4. das Ausschließen eines Mitglieds

Für diese Bereiche muss der Verwaltungsrat obligatorisch eine Generalversammlung einberufen. Eine Generalversammlung muss im Prinzip am Ende eines jeden Geschäftsjahres stattfinden, besonders im Hinblick auf die Zustimmung des Vorstands, der Bilanzen und dem Haushalt für das folgende Jahr.

V. Finanzen und Kapital

Art. 19. Die Finanzen, Konten, und Kassen werden vom Kassierer verwaltet. Im Falle einer Nichtanwesenheit des Kassierers übernimmt ein Mitglied des Verwaltungsrats dessen Aufgaben.

Art. 20. Dem Verwaltungsrat steht das Recht zu, in die Verwaltung der Finanzen jeder Zeit einzugreifen zu können.

VI. Auflösung der Vereinigung

Art. 21. Beim Auflösen der Vereinigung muss das verbleibende Kapital einer anderen a.s.b.l. zugesprochen werden.

Art. 22. Materielle Gegenstände, welche der Vereinigung gehören, können verkauft oder versteigert werden. Der Gewinn aus der Versteigerung oder dem Verkauf muss ebenfalls einer anderen a.s.b.l. zugesprochen werden.

VII. Schlussbestimmung

Art. 23. Für alle Punkte welche nicht in den aktuellen Statuten angesprochen wurden, wird auf das Gesetz vom 21 April 1928, sowie auf die internen Bestimmungen welche auf der Generalversammlung entschieden werden, verwiesen.

Erstellt in Lintgen am 18. Juli 2012.

M. Friedl Tom / M. Weber Pit / M. Weicherding Jeff / M. Weicherding Jo

Référence de publication: 2012119446/84.

(120162310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Blanc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 76.364.

— EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 28 août 2012 que les mandats suivants ont été reconduits:

Administrateurs de type A

Monsieur Ferdinando GARRÉ, administrateur de sociétés, demeurant 3/36, Via Prasca I-16145 Gènes (Italie);

Monsieur Riccardo MORALDI, expert-comptable, demeurant professionnellement au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg;

Madame Ottavia GARRÉ, administrateur de sociétés, demeurant 7/13 Via Jacopo Ruffini I-16128 Gènes I-16128 (Italie);

Administrateurs de type B

Monsieur Cristian CORDELLA, employé privé, demeurant professionnellement 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg;

Madame Orietta RIMI, employée privée, demeurant professionnellement 26-28 Rives de Clausen L-2156 Luxembourg.

COMMISSAIRE

CERTIFICA LUXEMBOURG S.à.r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

Référence de publication: 2012119533/24.

(120162229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

A.S. Watson (Europe) Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 84.807.

—
Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg:

1) L'adresse du gérant Susan Mo Fong Chow est la suivant:

Adresse privée: 9A Po Garden, 9 Brewin Path, Mid-Levels, Hong Kong

2) Le prénom(s) et adresse du gérant Dominic K.M. Lai sont les suivants: Prénom(s): Dominic Kai Ming

Adresse privée: 10/F Jade House, 47C Stubbs Road, Hong Kong

3) L'adresse du gérant Richard Waichi Chan est la suivant:

Adresse privée: 41, Rue Siggy vu Letzebuerg, Apartment 14, L-1933 Luxembourg

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012119448/15.

(120162302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Aberdeen Indirect Property Partners Active Soparfi, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.153.

Suite à un transfert d'actionariat en date du 1^{er} décembre 2011, l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée, Aberdeen Indirect Property Partners Active Soparfi, est Aberdeen Umbrella Property Fund of Funds Management Company (Lux) S.à r.l. immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés sous le no B117965 et ayant son siège social au 2B, rue Albert Borschette, 1246 Luxembourg.

En date du 19 septembre 2012, l'actionnaire unique a élu Deloitte S.A., immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés sous le no B67895 et ayant son siège social au 560, route de Neudorf, 2220 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprise jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2013.

Luxembourg, le 19 septembre 2012.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2012119451/16.

(120162230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Amazon Payments Europe S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 153.265.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 64991 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012119456/10.

(120162199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Acmar Financial Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.204.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 20 septembre 2012, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

Renouvellement du mandat des administrateurs suivants avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013:

Polyxeni Kotoula, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, également en tant que président du conseil d'administration

Jorge Pérez Lozano, administrateur, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

La démission de Monsieur Claude Robert, avec adresse au 324, route de Suisse, CH-1298 Celigny, Suisse, de son mandat d'administrateur de la société a été accepté avec effet immédiat.

Il a été décidé de nommer Monsieur Lionel Robert, avec adresse au 26, route de Genève, CH-1260 Nyon, Suisse, en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Le mandat de INTERAUDIT S.à r.l., avec siège social au 119, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que commissaire, a été renouvelé avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes annuels se terminant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Pour avis conforme
TMF Luxembourg S.A.
Domiciliaire

Référence de publication: 2012119467/28.

(120162478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Asia Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 114.959.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg:

1) L'adresse du gérant Ting Yu Chan est la suivant:

Adresse privée: 6B Chenyu Court, 22-24 Kennedy Road, Hong Kong

2) L'adresse du gérant Richard Waichi Chan est la suivant:

Adresse privée: 41, Rue Siggy vu Letzebuerg, Apartment 14, L-1933 Luxembourg

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012119460/13.

(120162301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

DIF Infrastructure Capital Holdings (France) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.078.

Le nom de l'associé de la Société est changé du RBS Infrastructure Capital Holdings (Netherlands) S.à r.l. au DIF Infrastructure Capital Holdings (Netherlands) S.à r.l. à partir du 23 septembre 2011.

Le siège de l'associé de la Société est transféré du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg à partir du 23 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIF Infrastructure Capital Holdings (France) S.à r.l.

DIF Management Luxembourg S.à r.l.

Gérant

Référence de publication: 2012119609/16.

(120162315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Abattoir Ettelbruck S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 130.564.

Il résulte d'une lettre du 19 septembre 2012 que:

Monsieur Guy Waltener, demeurant à 60, boulevard Marcel Cahen, L-1311 Luxembourg, démissionne en tant que administrateur-délégué et administrateur avec effet immédiat.

Ettelbruck, le 19 septembre 2012.

Référence de publication: 2012119464/11.

(120162156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Aiggre Dutch Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 123.656.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Référence de publication: 2012119480/11.

(120162294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

HMS Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 10.559.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 17 septembre 2012

Il résulte de l'extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 septembre 2012 que:

- L'Assemblée a décidé de révoquer, de ses fonctions d'administrateur et administrateur délégué, avec effet immédiat, Monsieur Russel Edwards.

- L'Assemblée a décidé de prolonger le mandat des deux autres administrateurs actuellement en fonction, à savoir:

* Monsieur Roland Bonnici, né le 2 novembre 1954 au Caire (Egypte), demeurant 16, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen,

* Monsieur Gabriel Rindone, né le 21 décembre 1972 à Metz (France), demeurant 26 rue Grande-Duchesse Charlotte, L-7209 Walferdange.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2016.

- L'Assemblée a décidé de nommer à la fonction d'administrateur en remplacement de l'administrateur révoqué, la personne suivante:

* Monsieur Patrick Picco, né le 21 septembre 1970 à Udine (Italie), demeurant 15, rue de Luxembourg, L-8360 Goetzingen.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2016.

- L'Assemblée a décidé de nommer aux fonctions d'administrateurs-délégués, les personnes suivantes:

* Monsieur Roland Bonnici, né le 2 novembre 1954 au Caire (Egypte), demeurant 16, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen,

* Monsieur Gabriel Rindone, né le 21 décembre 1972 à Metz (France), demeurant 26 rue Grande-Duchesse Charlotte, L-7209 Walferdange,

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Un Mandataire

Référence de publication: 2012119723/32.

(120162067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Hutchison Telecommunications (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 112.244.

—
Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg:

1) L'adresse du gérant Ting Yu Chan est la suivant:

Adresse privée: 6B Chenyu Court, 22-24 Kennedy Road, Hong Kong

2) L'adresse du gérant Richard Waichi Chan est la suivant:

Adresse privée: 41, Rue Sigg yu Letzebuerg, Apartment 14, L-1933 Luxembourg

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012119714/13.

(120162300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2012.
